

## GESTION LOCATION

26 avenue René Cassin  
69009 LYON

www.squarehabitat.fr

# BAREME GESTION LOCATIVE

Tarifs HT et TTC applicables au 1<sup>er</sup> mars 2022 – Taux de TVA en vigueur : 20 %

GESTION COURANTE (sur la totalité des encaissements annuels)	HORS TAXES	TTC
✓ Taux d'honoraires de base (loyers, charges, taxes)	5,95 %	7,14 %
✓ Taux pour un investissement Neuf	5,50 %	6,60 %
✓ Montant minimum d'honoraires	100 €	120 €
PRESTATIONS ANNEXE BAILLEURS		
✓ Assurance de garanties locatives (loyers impayés et détériorations immobilières)	2,80 %	2,80 %
✓ Assurance de garantie locative (vacance locative)	2,10 %	2,10 %
✓ Etablir compte rendu de gestion trimestriel	Inclus	Inclus
✓ Gérer les quittances et les encaissements	Inclus	Inclus
✓ Régler les acomptes mensuels	Inclus	Inclus
✓ Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers	73 €	87,60 €
✓ Clôturer le mandat de gestion suite à résiliation	100 €	120 €
✓ Bien en Vente en l'état futur d'achèvement : accompagner le propriétaire pendant les travaux et la livraison, et suivi des levées de réserve	Offert	Offert
LOCATION HABITATION (soumis à la loi du 6 juillet 89. Art 5) Meublé & non meublé	Part bailleur TTC	Part locataire TTC
<b>Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location</b> <sup>(1)</sup>	Jusqu'à 7,02 % (soit 5,85 % HT)	
<b>Frais de visite / dossier et rédaction de bail</b> <sup>(1)</sup>		
➤ Zone très tendue	12 € du m <sup>2</sup>	12 € du m <sup>2</sup>
➤ Zone tendue	10 € du m <sup>2</sup>	10 € du m <sup>2</sup>
➤ Reste du territoire	8 € du m <sup>2</sup>	8 € du m <sup>2</sup>
<b>Frais d'état des lieux</b> <sup>(1)</sup>	3 € le m <sup>2</sup>	3 € le m <sup>2</sup>
AUTRES LOCAUX	Part bailleur TTC	Part locataire TTC
<b>Honoraires de location (locaux commerciaux ou professionnels)</b>		
➤ Honoraires variables <sup>(2)</sup>	18 %	18 %
➤ Honoraires fixes (rédaction d'acte)	144 €	144 €
<b>Honoraires de location stationnement (parking ou garage)</b>		
➤ Honoraires fixes	90 €	90 €
PRESTATIONS ANNEXES	HORS TAXES	TTC
➤ Avenant bail habitation à la demande du locataire	200 €	240 €
➤ Renouvellement bail d'habitation	200 €	240 €
➤ Frais d'annulation ou de report de dédite à la demande du locataire	75 €	90 €
➤ Vacation (en fonction du demandeur)	70 €	84 €

(1) : Conformément au décret 2014 – 890 du 01/08/2001 (art 2) prix exprimés en € TTC de surface habitable (Art R111-2 du CCH)

(2) : Pourcentage du montant du loyer annuel